

Berne, le 20 janvier 2014

Très économes: vos assureurs-maladie bernois

Les deux plus grands assureurs-maladie bernois, Visana et CPT, ont lancé aujourd'hui une campagne d'information commune, dans le canton de Berne. Le but de cette action est d'attirer l'attention sur des faits importants mais méconnus concernant la qualité, les coûts et les prestations du système de santé suisse.

Visana et CPT présentent des faits concrets. Elles apportent ainsi une contribution objective, visant à améliorer les connaissances de la population sur notre système de santé, à expliquer les liens et à éliminer les préjugés. En effet, certains éclaircissements sont nécessaires. Ainsi, l'idée que les assureurs-maladie utilisent 20% des recettes de primes pour rembourser leurs frais administratifs est assez répandue, alors qu'en fait ce chiffre ne dépasse pas les 5%. Ou encore, que les assureurs feraient des bénéfices considérables sur le dos des personnes assurées. En réalité, ils n'ont pas le droit de faire des gains dans l'assurance de base

Il nous tient à cœur que notre clientèle sache comment l'argent de leur prime est utilisé. Vous trouverez tous les faits concernant les coûts, les prestations et la qualité de notre système de santé sous <a href="https://www.ibkv.ch">www.ibkv.ch</a>.

## Lien relatif au sujet

Votre assurance-maladie bernoise

## Le groupe Visana en quelques mots

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Par l'intermédiaire des caisses Visana, sana24 et vivacare, il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (personnes individuelles et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière catégorie, elle offre sous le label «Visana business» des assurances de perte de gain et des assurances-accidents. Plus de 580 000 personnes sont assurées pour l'AOS auprès du groupe Visana, qui compte en tout plus d'1,1 million d'assurés. Entre le siège principal à Berne et plus de 150 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1200 collaboratrices et collaborateurs. Le volume des primes s'élève à environ 2,7 milliards de francs.

## Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31 Fax: 031 357 96 25

E-mail: david.mueller@visana.ch